

6) coordonner les initiatives internationales et nationales de contrôle des armes de petit calibre;

7) créer de la distance entre l'intention de s'armer et l'acquisition des armes.

Gamba prétend que chaque État doit élaborer une « formule de responsabilisation » au sein de laquelle chaque pays gère son propre programme d'action selon ses priorités tout en accueillant l'apport de ses homologues. Un tel régime s'accommoderait bien d'une stratégie à trois paliers :

1) la prévention de la prolifération des armes de petit calibre (créer des mesures applicables à long terme pour réduire le problème avant qu'il n'ait un effet sur la région de l'Afrique du Sud);

2) la gestion des armes de petit calibre en circulation (réduire les mouvements d'armes en créant des contrôles mixtes douanes/police pour surveiller le trafic);

3) la résolution finale du problème de la prolifération des armes de petit calibre (initiatives de collecte d'armes et destruction des surplus et des stocks saisis).

Gamba conclut [TRADUCTION] « qu'en entreprenant une révision qui porte à la fois sur le processus et la responsabilisation, en ce qui concerne la question de la prolifération des armes légères, les responsables des projets internationaux pourront trouver un point d'entrée qui leur permettra de mener à bien, à long terme, des projets ambitieux, tout en respectant le point de vue, les intérêts et les besoins de chacun des membres participants, qu'il s'agisse d'un pays pleinement développé ou en développement. »

814. Gamba, Virginia. "Small Arms Proliferation in Southern Africa: The Potential for Regional Control." *African Security Review*. Vol. 7, numéro 4, 1998, p. 57-63.

Depuis la fin de la Guerre froide, la prolifération des armes légères a atteint des proportions alarmantes et ses répercussions ont mis d'office la question à l'ordre du jour des pays africains. La capacité des pays de contrôler et de réduire ces armes dépend de nombreuses variables :

1) le besoin de réunir suffisamment de renseignements sur l'ampleur du problème dans les territoires nationaux;

2) le besoin de ressources pour couvrir les régions visées;

3) la nécessité d'augmenter la capacité des États de combattre le trafic des armes illicites;

4) la nécessité de développer la capacité de faire face aux problèmes de manière efficace;

5) la nécessité de réduire la corruption;

6) la nécessité d'adopter des approches régionales coordonnées.

Gamba présente les propositions formulées lors d'une conférence parrainée par l'Institute of Security Studies [n° de série WWW-6] et par Saferworld [n° de série WWW-9] sur le contrôle du trafic illicite des armes de petit calibre qui traversent les frontières dans la région sud-africaine. Elle décrit les étapes proposées dans le cadre de cette conférence :

1) coordonner les initiatives de contrôle internationales et régionales (certaines organisations sont en mesure d'inscrire la question à leur ordre du jour, d'autres de mettre en oeuvre les recommandations; il faudrait établir un lien entre les deux);